

Enjeux de compétitivité de la filière Chimie

Par **Luc BENOIT-CATTIN**

Président de France Chimie

Deuxième secteur exportateur français (62 Mds€ en 2019), la chimie est un secteur à forte valeur ajoutée qui irrigue l'ensemble de l'économie productive. Grâce à sa capacité d'innovation et à une politique de différenciation sur ses activités aval, la chimie en France a su s'adapter face à une donne mondiale qui s'est profondément transformée depuis quinze ans avec la montée en puissance de l'Asie et la révolution du gaz de schiste aux États-Unis. Elle a néanmoins perdu du terrain par rapport à ses concurrents européens. Une phase nouvelle s'ouvre aujourd'hui avec le double défi des transitions écologique et digitale, qui doivent être appréhendées comme des opportunités. Notre société vit un changement radical de paradigme, qui remet en lumière la place centrale de la chimie dans les mutations technologiques et industrielles à grande échelle qui devront intervenir dans les dix ans qui viennent. La crise de la Covid-19 a cristallisé cette prise de conscience et le plan de relance a consacré une première étape de soutien à la filière. Cet effort doit absolument s'inscrire dans la durée en privilégiant le soutien à l'investissement dans les technologies de rupture qui contribuent au renforcement de la chimie européenne, tout en créant les conditions d'une compétitivité durable du site France lui permettant de tirer son épingle du jeu dans la compétition intra-européenne.

Une filière indispensable à l'économie française

La chimie aime à se présenter comme la première des industries. Son importance n'est pas tant liée à son poids économique (1 % du PIB de la France et 9 % de la VA de toute l'industrie), mais au fait qu'elle irrigue 90 % de l'économie. Elle fournit en effet les substances et matériaux innovants qui font le succès des autres industries (pharmacie, automobile, aéronautique, bâtiment, électronique, agroalimentaire, textile...). Elle innove et invente des solutions incontournables pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux d'aujourd'hui : nouvelle génération de batteries, panneaux solaires recyclables, matériaux biosourcés, solutions avancées de traitement de l'eau, etc. La dynamique de ces quinze dernières années (avant la crise sanitaire de 2020) reflète ce positionnement incontournable. Avec une tendance de croissance de + 1,4 % en volume par an, la chimie en France se démarque de l'industrie manufacturière (- 1,2 % par an) et de la tendance de l'UE (+ 0,5 % par an).

La crise sanitaire aura par ailleurs révélé au grand public l'importance de sa contribution dans le quotidien des Français. Fournissant les solutions indispensables pour alimenter l'économie productive et fabriquer des produits critiques pour la santé, l'hygiène, l'agroalimentaire, les ser-

vices vitaux ou la protection des biens et équipements, le taux d'activité du secteur n'est jamais descendu en dessous de 75 % (contre 56 % en moyenne, pour l'industrie) en 2020.

Chiffres clés de la chimie (en 2019)

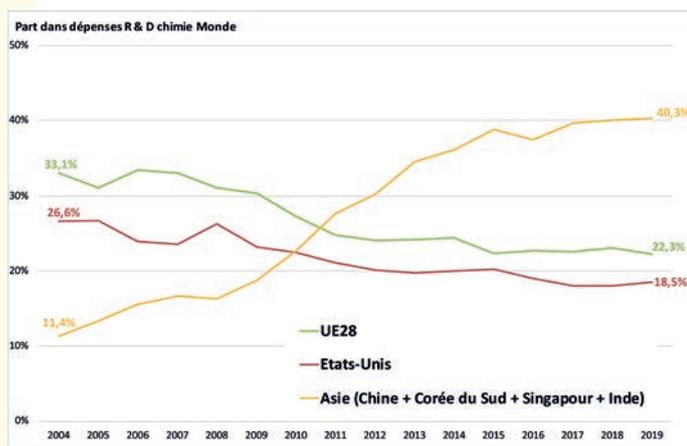
- 70 Mds€ de chiffre d'affaires
- 27 % de valeur ajoutée
- 2^{ème} secteur industriel exportateur
- 170 000 salariés
- 4 Mds€ d'investissements industriels
- 4^{ème} secteur industriel en termes de dépenses de R&D (1,9 Mds€)

La chimie en France est donc un secteur à la pointe de l'innovation, un atout pour la transition énergétique et pour l'indépendance technologique comme pour la souveraineté sanitaire de l'Europe. Le secteur regroupe aujourd'hui 3 000 entreprises et 170 000 salariés hautement qualifiés. Son tissu industriel est composé de leaders mondiaux français (Air Liquide, Arkema, Sanofi, TotalEnergies), d'ETI leaders européens sur leur marché (KemOne, Nova-

sep, Roquette, Seqens, SNF), de PME fortement tournées vers l'export et de très nombreuses filiales françaises de groupes étrangers (Adisseo, DOW, BASF, Bayer, Exxon, Ineos, Solvay...). Le secteur développe aussi, avec l'appui de Bpifrance, un environnement favorable à l'émergence d'un écosystème de *start-ups* connectées aux grands groupes et aux ETI. S'il y a la French Tech, les Biotech, la FinTech..., il y a également une *ChemTech*, qui est la preuve de la vitalité de cette industrie.

La chimie en France confrontée à une nouvelle donne mondiale

Le secteur a su s'adapter à une nouvelle donne au niveau mondial. Le marché s'est largement déplacé vers l'Asie, avec un quadruplement de la part de marché de la Chine en quinze ans ⁽¹⁾. La chimie en Europe, et en particulier la chimie de commodité, a fait face à une concurrence bénéficiant, aux États-Unis ou au Moyen-Orient, d'un accès à des ressources énergétiques plus compétitives, et dans les pays émergents d'une croissance domestique supérieure à celle du continent européen. Cette évolution s'est accompagnée d'un double mouvement – le renforcement plus marqué de la réglementation en Europe et la baisse, au bénéfice de l'Asie, de sa part relative dans les dépenses de R&D mondiales.



Source : Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic).

Dans ce contexte, la chimie, en France, a poursuivi avec succès une stratégie de différenciation de ses activités en aval, mais a vu ses activités amont fragilisées. Sa croissance continue cache en effet de fortes disparités. Celle-ci a été essentiellement tirée par les savons, parfums et produits d'entretien (croissance en volume de 4 % par an de 2004 à 2019) et les activités des spécialités chimiques (1,6 %). Le segment parfum-cosmétique, qui représente aujourd'hui 30 % de la valeur ajoutée totale des industries de la chimie, a été le principal moteur de sa croissance à l'export, permettant un doublement de la contribution du secteur à la balance commerciale de la France (12 Mds€ en 2019).

(1) Forte progression de la part de marché de la Chine : de 10 % en 2004 à 41 % en 2019.

A contrario, la pétrochimie a été confrontée à la concurrence des vapocraqueurs nord-américains sur base éthane ⁽²⁾ qui ont pu profiter de la révolution des gaz de schiste pour produire en masse l'éthylène et le propylène nécessaires à la fabrication des plastiques de commodité. Les intempéries du début de l'année 2021 au Texas ont montré la dépendance de l'économie mondiale à ce grand pôle qui produit encore 17 % de l'éthylène et 19 % du polyéthylène consommés au niveau mondial.

Ainsi, en France, la chimie est passée en quinze ans du 5^{ème} au 7^{ème} rang mondial. Elle s'est maintenue au 2^{ème} rang européen, même si sa part de marché s'est érodée en Europe (passant de 18 à 14 %). Ses principaux concurrents européens ont, pour leur part, réussi à maintenir leur rang : Allemagne (29 %), Italie (13 %), Pays-Bas (11,5 %), Espagne (8 %) et Belgique (6 %).

Pour infléchir cette tendance défavorable, la filière doit pouvoir compter sur les pouvoirs publics pour agir sur trois facteurs clés qui influencent la compétitivité du site France dans cette concurrence intra-européenne :

- la résorption des écarts de coûts liés à la fiscalité de production : malgré les efforts récents des pouvoirs publics, les impôts de production restent plus élevés en termes de part de valeur ajoutée qu'en Allemagne ;
- le maintien d'un accès à une énergie compétitive : tout différentiel, en particulier avec l'Allemagne, risquerait de peser sur les activités écono-intensives. Plus spécifiquement, un effort doit être porté au coût de la production de chaleur. Celui-ci était encore récemment deux fois plus important en France que chez ses homologues européens, ces derniers bénéficiant d'aides substantielles en matière de fonctionnement des cogénérations à gaz ;
- la politique d'aménagement du territoire : celle-ci doit favoriser le développement de grandes plateformes industrielles intégrées permettant, à l'instar de la chimie allemande, de bénéficier de synergies de coûts au travers d'une mutualisation des services (gain estimé à 2 à 3 % de VA pour les sites allemands concernés). Cette politique doit aussi s'inspirer de l'avantage certain que tirent la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne de leurs grandes infrastructures portuaires et de leurs réseaux logistiques performants.

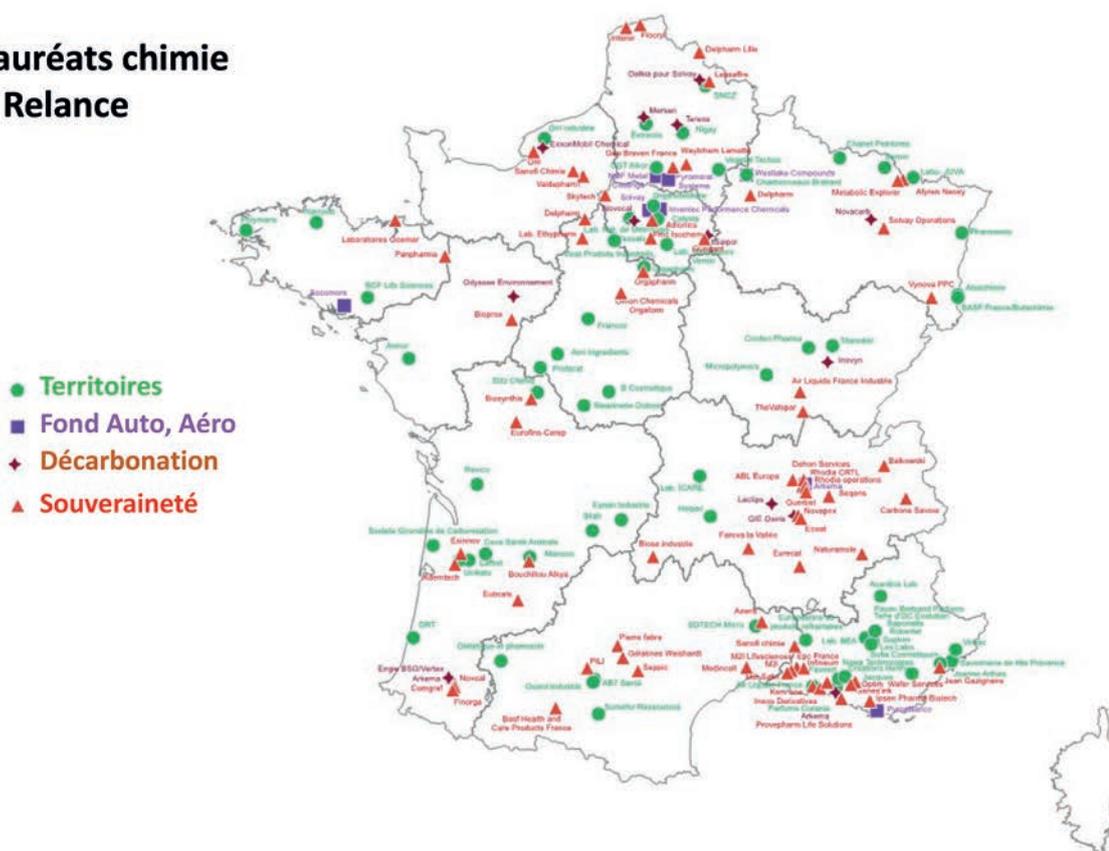
La mobilisation de la filière face aux enjeux de compétitivité

Créé en 2013, le Comité stratégique de filière chimie et matériaux, qui regroupe des représentants de l'État, des entreprises et des salariés sous l'égide du Conseil national de l'industrie ⁽³⁾, s'est très rapidement saisi de ces enjeux de compétitivité. Le contrat de filière signé en 2018 a per-

(2) Depuis 2010, la part de marché de la pétrochimie aux États-Unis s'est globalement maintenue, quand celle de l'Europe était divisée par deux.

(3) <https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/comites-strategiques-de-filiere/la-filiere-chimie-et-materiaux>

Carte lauréats chimie France Relance



Source : donné

mis d'y répondre en partie, avec pour principales avancées :

- la mise en œuvre des dispositifs de soutien nécessaires pour encourager la décarbonation de la chaleur *via* la valorisation de la biomasse et des combustibles de récupération, tout en comblant l'écart de compétitivité induit par rapport au gaz (appels à projets de l'Ademe dans le cadre du plan France Relance) ;
- l'adoption d'un statut juridique spécifique pour les plateformes industrielles dans le cadre des lois PACTE et ASAP, visant à améliorer leur attractivité et à accélérer la valorisation du foncier disponible sur ces sites pour favoriser l'investissement dans de nouvelles capacités.

Au printemps 2020, la crise sanitaire a apporté un éclairage complémentaire et a conduit la filière à engager une réflexion stratégique sur les « vulnérabilités des principales chaînes de valeur de la chimie en France » et sur les « flexibilités à mettre en place pour en renforcer la compétitivité ». Cette étude a notamment permis de souligner les interdépendances entre les activités de la chimie et de dresser un panorama des maillons vulnérables ou critiques à la fois pour la santé et la sécurité et pour l'indépendance technologique de l'Europe.

Dans le cadre du plan de relance et pour répondre à ces problématiques, la Chimie a proposé un plan d'investissement de 9 à 12 Mds€ sur les dix prochaines années, selon trois axes principaux de création de valeur :

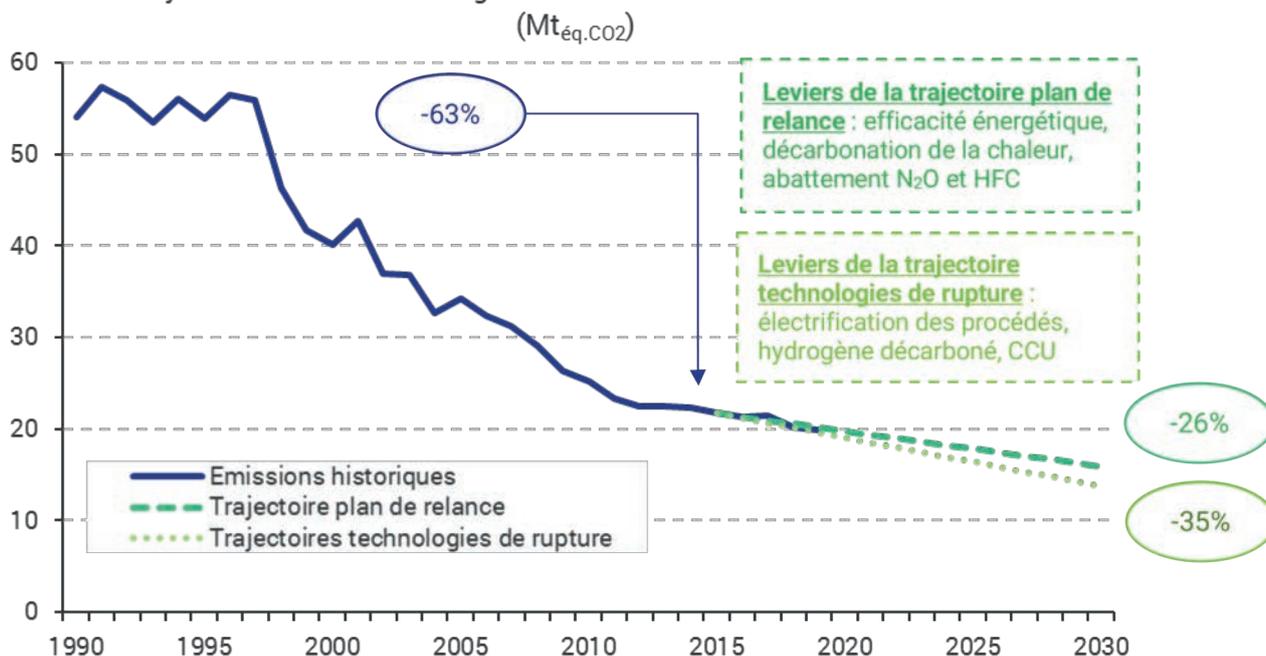
- **la (re)localisation à l'échelle européenne de productions critiques pour la sécurité sanitaire** (1 Md€) : (re)

localiser en France et en Europe des maillons critiques pour les citoyens (santé, sécurité sanitaire, agroalimentaire...) et créateurs de valeur en s'appuyant sur le développement de produits et de processus de production plus efficaces et plus respectueux de l'environnement ;

- **la transition énergétique et environnementale** (6,5-9 Mds€) : être parmi les leaders mondiaux en termes d'empreinte carbone en capitalisant sur un des parcs électriques les plus décarbonés au monde, en soutenant l'efficacité énergétique et la décarbonation de la chaleur, en stimulant l'économie circulaire (recyclage chimique) et en développant des technologies de rupture (hydrogène décarboné et captage, stockage et valorisation du CO₂, électrification des procédés) ;
- **le développement des nouvelles filières d'excellence** (1 Md€) : favoriser l'émergence sur le territoire de filières d'avenir au service des industries situées en aval pour sécuriser la valeur et les emplois de demain (composites de haute performance, matériaux avancés pour les batteries, bio-technologies/chimie du végétal).

En écho à ces travaux, les dispositifs de France Relance auront permis d'enclencher une nouvelle dynamique d'investissement dans la filière Chimie et matériaux. À date, 135 projets ont déjà été soutenus (dont 44 % portés par des PME). Plus de 2 Mds€ d'investissements vont être réalisés au cours des deux prochaines années, près d'un tiers de ce montant sera consacré à la (re)localisation de productions critiques, un quart à la transition énergétique et écologique et le reste principalement au développement des nouvelles filières d'excellence.

Trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre de la Chimie en France



Une nouvelle phase de transformation pour répondre aux défis sociétaux

Si la filière est aujourd'hui sur une dynamique positive en France, elle fait face à de multiples défis. Elle doit viser la neutralité carbone d'ici 2050, contribuer au développement d'une économie décarbonée et circulaire, répondre à des exigences croissantes et légitimes de la société en matière de santé et environnement et engager sa transformation numérique. Enfin, les besoins en compétence de la filière doivent s'adapter à l'évolution des métiers.

L'avenant au contrat de filière, signé le 8 octobre, vise à engager la filière dans cette nouvelle phase de transformation initiée par le plan de relance. Il s'agira notamment :

- **de développer les technologies de rupture nécessaires à la décarbonation de la chimie** : pour être en ligne avec l'ambition de la Stratégie nationale bas carbone, la filière devra déployer à grande échelle l'utilisation d'hydrogène bas carbone, la séquestration et la valorisation du carbone et/ou l'électrification des procédés, qui sont les seules options disponibles pour les activités les plus difficiles à décarboner (vapocraqueurs, sites de production d'ammoniac ou d'hydrogène) ;
- **d'enclencher une nouvelle étape dans le recyclage des plastiques** : la Commission européenne vise une utilisation de 10 millions de tonnes de plastiques recyclés à l'horizon 2025. En parallèle, la France s'est fixé, dans la loi AGEC⁽⁴⁾, l'objectif ambitieux de tendre vers 100 % de plastiques recyclés d'ici à 2025. Dans ce contexte,

l'industrie s'est mobilisée pour développer une filière de recyclage chimique pérenne chargée de retraiter les volumes qui ne pourront pas l'être par le recyclage mécanique. En parallèle, la filière cherchera à répondre à une demande en forte croissance émanant des donneurs d'ordres de l'industrie agroalimentaire et de la cosmétique à travers la mise en place d'une filière de plastiques recyclés aptes au contact alimentaire ;

- **d'anticiper les besoins en compétences** : l'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences des salariés est au cœur des priorités de la politique emploi-formation de la filière et des actions menées par les partenaires sociaux des branches de la filière. Les difficultés de recrutement liées à une désaffection des candidats pour les secteurs industriels sont récurrentes et génèrent chaque année des tensions sur les métiers de la maintenance, de la production et de laboratoire. De nouvelles compétences doivent être également intégrées pour que la filière puisse se saisir des opportunités notamment de la transformation numérique et du développement des biotechnologies. La promotion des métiers est au cœur des projets de la filière, avec de nombreuses initiatives originales en la matière (rencontres dans les classes à l'occasion de l'attribution du prix Pierre Potier des lycéens, création d'une application pour aider à l'orientation, visite d'usines en réalité virtuelle) et une ambition renforcée dans le domaine de l'apprentissage, en accordant une attention particulière aux activités cœur de métier.

Des prérequis indispensables au succès de la transformation

Pour réussir cette nouvelle phase de transformation dans les délais très courts qu'exige notamment l'urgence climatique, nous appelons de nos vœux la prise en compte par

(4) Loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

les pouvoirs publics de trois grands impératifs :

- agir pour le développement d'un cadre européen venant en soutien à la croissance :
 - un cadre européen qui permette d'accompagner les investissements dans les activités les plus critiques pour le *leadership* technologique de l'Europe et pour la souveraineté sanitaire. Le développement de projets importants d'intérêt commun européen (PIIEC) sur les batteries, l'hydrogène et, demain, sur la décarbonation de l'industrie ou la production de principes actifs, doit permettre de favoriser cette ambition industrielle ;
 - un cadre européen qui garantisse les conditions d'une concurrence loyale avec les entreprises des autres continents, en prenant en compte de façon lucide et pragmatique la concurrence internationale et notamment les risques de *dumping* climatique et environnemental ;
- créer les conditions pour que les industriels accélèrent leur transition énergétique et écologique :
 - d'une part, en favorisant l'industrialisation des technologies de rupture qui conditionnent le respect de la trajectoire ambitieuse de la Stratégie nationale bas carbone,

- d'autre part, en donnant de la visibilité sur les capacités électriques additionnelles indispensables à la décarbonation de l'économie. Pour la seule chimie, le besoin est évalué à 10 TWh additionnels, soit l'équivalent d'un EPR supplémentaire ;

- renforcer l'attractivité du site France, en mettant le focus sur la compétitivité de l'approvisionnement en énergie bas carbone et sur celle des infrastructures de transport et de logistique, mais aussi sur le développement d'une politique ambitieuse pour retenir les talents de la recherche et stimuler le dynamisme des *start-ups*.

Conclusion

À chaque époque, la chimie a permis ou a accompagné les grandes évolutions de la société. Elle a été un acteur majeur des grandes réussites techniques et industrielles qui ont remodelé nos modes de vie. Elle a tous les atouts pour concrétiser la nouvelle phase de transformation qui s'annonce, à condition que l'accélération du tempo qui la caractérise soit bien prise en compte par les politiques publiques au niveau européen comme au niveau national.